



### Campus de la Nive

Département Droit - Collège 2EI  
8 allée des Platanes - 64100 BAYONNE

### ORGANISATION SCIENTIFIQUE

**Laura Daydie** - [laura.daydie@univ-pau.fr](mailto:laura.daydie@univ-pau.fr)  
**Louis de Fontenelle** - [louis.defontenelle@univ-pau.fr](mailto:louis.defontenelle@univ-pau.fr)  
**Philippe Terneyre** - [philippe.terneyre@univ-pau.fr](mailto:philippe.terneyre@univ-pau.fr)

### CONTACT

**Isabelle Montin** - [isabelle.montin@univ-pau.fr](mailto:isabelle.montin@univ-pau.fr) - 05 59 40 80 42  
*Secrétaire - Gestionnaire Budget - Communication*  
Laboratoire Pau Droit Public

### INSCRIPTION EN LIGNE

via le site web du centre de recherche "Pau Droit Public"  
<http://events.univ-pau.fr/Colloque-Energies-renouvelables>

JOURNÉE D'ÉTUDE

# La production d'énergies d'origine renouvelable en milieux aquatiques

## Enjeux juridiques

**Vendredi  
7 septembre  
2018**

**UNIVERSITÉ DE PAU ET  
DES PAYS DE L'ADOUR**  
Campus de Bayonne  
Amphi. 40



La journée d'étude se proposera de répondre à diverses questions relatives aux enjeux liés à la production d'énergie d'origine renouvelable en milieux aquatiques :

- Quelles sont les difficultés juridiques auxquelles ces énergies se heurtent ?
- Quelles sont les solutions envisagées et envisageables pour améliorer la réglementation en vigueur et, ainsi, favoriser le développement raisonnable et efficace de cette filière ?

D'un point de vue méthodologique, la journée d'étude sera divisée en quatre tables rondes qui permettront de favoriser la discussion entre les intervenants ainsi qu'avec les participants.

Afin de coordonner l'ensemble et d'éviter les répétitions, chacune des tables rondes fera l'objet d'une mise en perspective préalable d'une dizaine de minutes et les intervenants devront répondre, à la demande de l'animateur de séance, à une série de questions préalablement transmises.

9H30 - 11H00

## I. DÉFINITIONS ET PÉRIMÈTRE

Présidente de séance :

**Bernadette LE BAUT-FERRARESE**

Mise en perspective : **Laura DAYDIE**

- Quelles sont les énergies d'origine renouvelable en milieu aquatique : énergies fluviales et lacustres (centrales hydrauliques, hydroliennes fluviales...), énergies marines utilisant la force du vent (éoliennes) ou de l'eau (énergies hydrolienne, marémotrice, houlomotrice, osmotique, thermique...)?
- Quelles sont les zones bénéficiant du plus fort potentiel dans le monde ?
- Ces zones sont-elles celles qui disposent de la plus grande puissance installée ?
- Quels sont les futurs grands projets ?
- Comment la France se positionne-t-elle dans ce domaine en termes de potentiel énergétique, de puissance installée et d'objectifs à réaliser ?

### • **Bernadette LE BAUT-FERRARESE**

Professeure de droit public, Université Jean Moulin Lyon III

### • **Philippe TERNEYRE**

Professeur de droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau Droit Public, Vice-président de l'AFDEN

### • **Laura DAYDIE**

Post-doctorante, Pau Droit Public

### • **Marlène KIERSNOWSKI**

Coordonnatrice site d'essais SEENEHO

11H00 - 11H30 : Pause café

11H30 - 13H00

## II. PLANIFICATION

Présidente de séance : **Claudie BOITEAU**

Mise en perspective : **Nicolas BOILLET**

- Quels sont les documents de planification énergétique (loi TECV, PPE, PCAET, SRADDET...) et d'urbanisme (PLU, SCOT...) susceptibles de concerner la production d'énergies renouvelables en milieu aquatique ?
  - Quels sont les documents de planification susceptibles de concerner la production de telles énergies (schéma de mise en valeur de la mer, documents stratégiques de façade...)?
  - En quoi ces documents peuvent-ils influencer le développement de ces énergies ?
  - Quels sont les différents rapports hiérarchiques entre les projets énergétiques et ces documents ?
  - L'interface terre-mer est-elle réellement prise en compte par les documents de planification spatiale ?
  - L'élaboration des documents de planification prévoit-elle une véritable participation de l'ensemble des acteurs (collectivités publiques, entreprises, associations, professionnels...)?
  - Le droit français ne pourrait-il pas s'inspirer de réglementations étrangères ?
- **Claudie BOITEAU** - Professeure de droit public, Université Paris Dauphine, Présidente d'honneur de l'AFDEN
  - **Nicolas BOILLET** - Maître de conférences en droit public, Université de Bretagne occidentale
  - **Mickaël FREY** - Professeur de droit, Université de Kehl, Allemagne
  - **Paul RAVETTO** - Avocat à la Cour, Ravetto Associés, Vice-président de l'AFDEN
  - **Mathieu BERGE** - Conseiller régional, Région Nouvelle-Aquitaine

13H00 - 14H00 : Cocktail déjeunatoire sur place

14H00 - 15H30

## III. CONCILIATION

Président de séance : **Christopher MÉNARD**

Mise en perspective : **Gaëlle GUEGEN-HALLOUET**

- Comment concilier la production d'énergies renouvelables en milieu aquatique et les règles existantes en droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit de l'énergie, droit de la domanialité publique et droit maritime (régimes d'autorisations et procédures d'évaluation) ?
- Quels sont les différents instruments contractuels permettant la production de telles énergies ?
- Où en est-on de la mise en concurrence des concessions hydroélectriques ?
- Les unités de production ou leurs ouvrages de raccordement bénéficient-ils de dérogations au régime d'interdiction de construire applicables dans les espaces protégés par la loi « Littoral » (bande littorale, rivages, espaces remarquables,...) et par le droit de l'environnement (aires marines protégées) ?
- Où en est-on de l'acceptabilité sociale de ces énergies (riverains, associations, pêcheurs, professionnels de la mer...)?

• **Anne GEORGELIN** - Responsable de filières Énergies marines renouvelables, Syndicat des Énergies Renouvelables

• **Gaëlle GUEGEN-HALLOUET** - Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bretagne occidentale

• **Christopher MENARD** - Chef du pôle des affaires juridiques Enedis

• **Philippe TERNEYRE** - Professeur de droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau Droit Public, Vice-président de l'AFDEN

15H30 - 16H00 : Pause café

16H00 - 17H30

## IV. SÉCURISATION

Présidente de séance : **Guillaume DEZOBRY**

Mise en perspective : **Louis DE FONTENELLE**

- Comment est financée la mise en œuvre des projets ?
- Quels sont les différents types d'aides mis en place pour soutenir et sécuriser financièrement les projets énergétiques ?
- Quelles conséquences tirer de la réforme du dispositif de l'obligation d'achat pour la filière marine renouvelable ?
- Qu'attendre de la nouvelle procédure pour la construction et l'exploitation d'installations de production d'énergies d'origine renouvelable en mer ?
- Existe-t-il des règles contentieuses spécifiques pour faciliter et sécuriser juridiquement le développement de ces énergies ?

• **Guillaume DEZOBRY** - Avocat à la Cour, Fidal, Maître de conférences en droit public, Université de Picardie Jules Verne

• **Louis DE FONTENELLE** - Maître de conférences en droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau Droit Public